



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES JEUNES Section foot à 11 *Le 5 septembre 2022*

Président : MAIGRET Patrick

Présents : BACON Xavier, PELLEGRINELLI Pierre

Objet de la réunion :

Elaboration des calendriers foot à 11 U14, U15, U16, U17 et U18

Nombre d'équipes engagées par catégories

U14 : 14 équipes

U15 : 80 équipes

U16 : 26 équipes

U17 : 18 équipes

U18 : 45 équipes

Pour toutes les catégories, les équipes engagées sont réparties en 2 groupes géographiques EST – OUEST (article 4.4 règlement particulier jeunes à 11 du règlement particulier des championnats jeunes – Saison 2022-2023).

A l'issue des six journées de brassages « formule échiquier » (U14, U15, U16, U17 et U18) :

- ✓ Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place de chaque groupe constitueront le championnat groupe D1 en rencontres aller et retour, le 1^{er} du groupe D1 accèdera en Ligue saison 2023-2024.
- ✓ Les équipes classées de la 5^{ème} à la 16^{ème} place de chaque groupe constitueront la D2.
- ✓ Les équipes classées au-delà de la 16^{ème} place constitueront la D3.

Les matchs de la 1^{ère} journée de brassage de l'ensemble des catégories ont été réalisés par tirage au sort conformément au règlement en vigueur.

A l'issue de la phase de brassage les équipes seront réparties dans les divisions selon l'article (4 du règlement particulier des championnats jeunes équipes à 11 et critères).

Attention en fonction du nombre d'équipes restantes à l'issue de la phase brassage dû à des forfaits généraux ou l'inscription de nouvelles équipes en deuxième phase les différentes catégories d'équipes pourrait avoir soit (D1, D2 et D3) ou seulement (D1 et D2).

- Transmission des résultats

Pour une bonne gestion des brassages et de leurs calendriers, il est impératif que les résultats des matchs soient transmis au plus tard **le dimanche minuit**, pour pouvoir établir les rencontres de la journée suivante et les diffuser sur le site et FootClubs pour le mercredi suivant au plus tard.

Toute feuille de match non transmise dans les délais précités (dimanche minuit) pourra entraîner un match perdu par pénalité pour l'équipe responsable de la transmission de ladite feuille de match.

- Résultat des rencontres des groupes impairs

L'équipe déclarée exempte marquera 3 points avec 0 but marqué et 0 but encaissé.
En cas de forfait ou forfait général d'une équipe, son adversaire marquera 3 points au classement avec 3 buts marqués et 0 but encaissé.

- Catégorie U17 et U18

Le championnat U17 étant mis en place pour cette saison se sera à la fin de la phase 2 le champion D1 qui accédera en championnat Ligue U18 R2.
Concernant la catégorie U18 il n'y a plus de montée vers la Ligue en fin de saison.

- Catégorie U14

Le nombre d'équipe engagées étant de 14 équipes la commission a pris la décision de faire un seul groupe équipe échiquier.

- Critérium U15 à 7

Cette catégorie est composée de deux groupes géographiques de 7 équipes qui joueront 6 rencontres aller simple en première phase.
A l'issue de cette phase, et fonction des équipes restantes, d'éventuelles nouvelles équipes, il sera proposé aux clubs engagés une deuxième phase en rencontres aller et retour.

REMARQUE

Les clubs ont la possibilité de basculer en Foot à 11 en 2^{ème} phase en cas de hausse de leurs licenciés et vice versa les équipes qui ont jouées à 11 en 1^{ère} phase pourront s'inscrire en Foot à 7 en 2^{ème} phase en cas de problème d'effectifs,

Possibilité pour un club d'inscrire une équipe en 2^{ème} phase même si aucune n'équipe de ce club ne participait à la 1^{ère} phase,

Les ententes sont autorisées mais ne pourront être constituées de plus de deux clubs.

- Demande de dérogations des rencontres pour l'année

La Commission accorde les dérogations aux clubs suivants suite à des occupations de terrains

AS BEAUVAIS OISE : U15 joueront le samedi à 15h00 sur le terrain synthétique.

AS BEAUVAIS OISE : U18 équipe 2 joueront le samedi à 17h00 sur le terrain synthétique.

CS CHAUMONTOIS : U16, U17 et U18 joueront le samedi à 16h30 sur le terrain synthétique.

US VERBERIE : U15 joueront le samedi à 15h15 heure d'été et 14h30 heure d'hiver

AS VERNEUIL : U15 joueront le samedi à 15h15 heure d'été et 14h30 heure d'hiver

AS MAREUIL SUR OURCQ : U15 joueront le samedi à 15h15 heure d'été et 14h30 heure d'hiver

US NOGENT : U16, U17 et U18 joueront le samedi à 15h45

US NOGENT : U15 joueront le dimanche à 12h30
AS NOAILLES CAUVIGNY : U16 joueront le samedi à 14h30
AS NOAILLES CAUVIGNY : U15 joueront le samedi à 14h30
FC CHAMBLY OISE : U15 joueront le samedi à 15h45
US BREUIL LE SEC : U15 joueront le samedi matin à 10h00
ENT.BRETEUIL/FROISSY : U14 joueront le samedi à 16h30
ENT.BRETEUIL/FROISSY : U16 joueront le samedi à 15h00
ENT.BRETEUIL/FROISSY : U17 joueront le samedi à 15h00

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : MAIGRET Patrick